

Communiqué juillet 2021

DES RÈGLES PROFESSIONNELLES APPLIQUÉES À L'ISOLATION INVERSÉE DE TOITURES-TERRASSES AVEC XPS

Editées le 1^{er} juillet par la Chambre Syndicale Française de l'Étanchéité - CSFE, ces Règles Professionnelles ont été rédigées en collaboration avec le CSTB et l'association des producteurs de polystyrène extrudé - XPS - Exiba France.

Nouveau référentiel pour le procédé d'isolation inversée avec XPS

Ce procédé, validé par des Avis Techniques régulièrement renouvelés - le premier dès 1976 - est plébiscité à l'échelle internationale pour ses performances thermiques et mécaniques à long terme et a fait ses preuves depuis plusieurs décennies. La mousse de polystyrène extrudé - XPS - est le SEUL isolant compatible avec ce procédé en raison principalement de ses excellentes performances thermiques et mécaniques et notamment sa résistance élevée à la compression - jusqu'à 70t/m².

Le 9 juin 2016, au vu de ses nombreux chantiers de référence, la Commission Chargée de formuler les Avis Techniques (CCFAT) a décidé de sortir du domaine d'application de la procédure d'Avis technique, l'utilisation des panneaux en polystyrène extrudé (XPS) en isolation inversée pour les applications suivantes :

- toitures inaccessibles et techniques ou à zones techniques,
- toitures accessibles aux piétons et séjour,
- toitures jardins et végétalisées

et de les inscrire dans la traditionnalité. Les professionnels ont alors décidé de rédiger des Règles Professionnelles*.

Ces Règles reconnues comme technique courante du point de vue de l'assurabilité des ouvrages permettront l'obtention d'une assurance décennale pour les toitures réalisées avec un procédé d'isolation inversée de toitures-terrasses avec XPS.

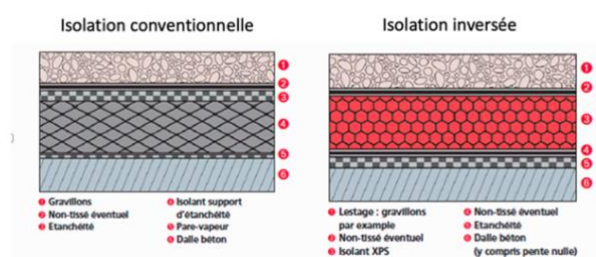
Elles sont valables pour des épaisseurs d'XPS jusqu'à 320mm en 1 ou 2 lits et grâce à elles, les lestage sont uniformisés, quel que soit le producteur d'XPS. Ces Règles sont couplées avec une certification ACERMI.

* L'utilisation en toiture parking reste sous le régime des Documents Techniques d'Application - DTA - ou ATEX - Appréciation Technique d'Expérimentation - du CSTB.

La toiture à isolation inversée avec XPS : de nombreux avantages

• Une protection parfaite de l'étanchéité

Par rapport à une isolation conventionnelle de toiture-terrasse où l'isolant est placé sous l'étanchéité, dans le procédé d'isolation inversée l'isolant XPS est posé en indépendance au-dessus de l'étanchéité. Celle-ci bénéficie ainsi d'une protection parfaite contre toutes détériorations mécaniques pendant la mise en œuvre de la toiture puis lors des travaux de maintenance de même que contre les variations de température (jour/nuit, gel/dégel), le rayonnement ultraviolet ainsi que les dégâts de la grêle.



- **Une solution économique, évolutive et respectueuse de l'environnement**

L'isolant XPS est mis en œuvre en indépendance sur l'étanchéité sans pare-vapeur puisque la membrane joue ce rôle. Le pare-vapeur est en effet inutile en raison du parfait comportement hygrométrique du système, quelles que soient les conditions météorologiques en raison de l'insensibilité du système à l'eau. La suppression du pare-vapeur offre une double économie, celle du produit lui-même et des coûts de main d'œuvre liés à son installation.

Le bâtiment est rapidement mis hors d'eau, ce qui constitue un autre avantage important en termes d'économies et de phasage du chantier. Dès cette mise hors d'eau, le maître d'œuvre peut procéder à un appel de fonds.

Les travaux d'entretien et tout réaménagement ultérieur de la toiture sont facilités. Les différents composants de la toiture inversée peuvent donc être déposés séparément, sans endommager l'étanchéité. En cas de réfection de la toiture, les panneaux isolants peuvent être réutilisés et lors des travaux de démolition, le tri des matériaux est facilité, ce qui permet une meilleure gestion des déchets.

Le procédé d'isolation inversée avec XPS est compatible en neuf avec tous types de toitures-terrasses et de finitions et constitue une excellente solution pour la réhabilitation thermique. Il renforce l'efficacité énergétique des bâtiments qu'il équipe.

Rappel : L'Association Exiba France a pour objectif la promotion des isolants en mousse de polystyrène extrudé sur le marché français de la construction. Elle regroupe quatre producteurs JACKON INSULATION, RAVAGO BUILDING SOLUTIONS, SOPREMA et URSA.

Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec

Marie-Line Cancel

Communication presse Exiba France
06 16 29 54 00 ml-cancel@viavista.fr

Photos disponibles sur demande